



CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU
Séance du 07 septembre 2018

153 Rue Charles Nodier
39570 QUINTIGNY
Tél : 03.84.85.06.98

Mail : mairie.quintigny@orange.fr

Présents :

Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Monique CLAVIER et Nathalie FORTIN.
Mrs Yves MOINE, Frédéric LAMY, Fabrice HENRY, Jean Paul MARTIN,
Alban GENOUD dit DU CHENE, et Marc LOUREAU.

Absents excusés : Mr Eric MOUREZ, pouvoir donné à Mr Yves MOINE

Absents :

Secrétaire de séance :

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal. Mme Nathalie FORTIN ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

APPROBATION :

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du conseil du 04 juillet 2018 ainsi que celui du 10 juillet 2018.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

POINT SUR LES DECISIONS DES PRECEDENTS CONSEILS MUNICIPAUX :

- Remerciements à Mr Jean-Paul MARTIN et Mr Yves MOINE pour avoir posé les panneaux « QUINTIGNY ».
- Des cailloux ont été concassés durant le mois d'août sur la décharge FAMY, générant pas mal de poussière. Suite à ce désagrément occasionné, des photos ont été prises par des membres du Conseil municipal et une lettre a été envoyée à cette entreprise, afin de connaître le taux de poussière déposé lors de ce concassage. Nous attendons à ce jour, un rapport d'analyses pour l'automne.
- Une demande de subvention ESTJ (Engagement pour les Solidarités Territoriales Jurassiennes) a été faite auprès du Conseil Départemental pour un montant de 7 544 €. La demande doit passer prochainement en commission.
- La Communauté de Communes « Bresse Haute Seille » organise une formation :
« Murs en pierres sèches »
le 22 et 23 septembre 2018 à Quintigny (le mur concerné cette année, se situe entre la Mairie et le terrain de Mr Christophe GILET).
Cette formation est désormais complète, 5 personnes de Quintigny pourront y participer.

SIDEC – DELIBERATION et CONVENTION INFORMATIQUE :

Une délibération est à prendre, ainsi qu'une convention avec le SIDEC, pour bénéficier de l'adhésion aux services informatiques et technologiques de l'information du SIDEC pour l'année 2018.

Pour mémoire, le coût de cette prestation en 2017 était de 2 300.00 €, il sera de 2 646 € en 2018 dont 750 € imputés au SIAHS.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

RAPPORT D'ENQUETE PUBLIQUE – PLU QUINTIGNY :

L'enquête publique est terminée.

Le rapport peut être lu sur le site internet de Quintigny.

La facture du tribunal administratif de Besançon s'élève à 2 371.00 €.

La commission s'est réunie le mercredi 05 septembre 2018 afin de faire un dernier point sur toutes les dernières notifications.

L'avocate de la commune a émis quelques remarques qui ont été entendues par Mr RUELLAN et intégrées dans le PLU.

Quatre délibérations seront à reprendre :

- Démolition,
- Façades,
- Clôtures,
- Droit de préemption.

La Chambre de l'Agriculture demande que l'impasse de l'Hermaire ne soit pas une zone constructible jusqu'au bout du chemin ; cette demande est refusée.

AFFOUAGE 2018-2019 :

*La parcelle N° 33 a été vendue à Mr BREGAND pour la somme de 3 010 €.

Hélas à ce jour, la coupe n'a toujours pas été réalisée, comme il était convenu initialement.

Par conséquent, Mr SUILLOT, agent ONF, a adressé à ce dernier une mise en demeure avec une date butoir portant au 15 septembre 2018. Après cette date, la vente peut être cassée par la commune.

*Cette année, la coupe N°25, située à Saint-Didier (de chaque côté de la route), sera la coupe attribuée à l'affouage 2018-2019. Les dates d'inscription seront décidées lors du prochain conseil.

JOURNEE DU PATRIMOINE :

Cette année, des expositions (sculptures et peintures) auront lieu à la Chapelle de 10h à 12h et de 14h à 18h le samedi 15 et 16 Septembre 2018.

Un concert sera organisé (toujours à La Chapelle) le samedi soir à 20h30.

COMMUNAUTE DE COMMUNES « BRESSE HAUTE SEILLE » :

La compétence périscolaire a été votée (38 pour – 27 contre – 2 abstentions) à la majorité simple à bulletin secret. Pour cette compétence, seul le fonctionnement sera pris en charge.

Un contact téléphonique à la Préfecture s'impose afin d'avoir de plus amples renseignements concernant notre cas particulier, voire de demander une dérogation concernant le SIVOS L'Etoile- Quintigny – Saint-Didier.

La Compétence SDIS : pourrait être la prochaine compétence à prendre par la Communauté de Communes, par mesure de simplification, étant entendu que le paiement se ferait par le biais de la CLECT.

COMPTE-RENDUS DIVERSES REUNIONS :

- **ECOLE PRIMAIRE L'ETOILE** : La rentrée s'est bien déroulée avec un effectif en baisse.
- **Projet éducatif MAM** : il s'agit d'un projet réunissant 4 personnes de Quintigny, qui souhaiteraient créer une « MAM » pour accueillir 16 enfants. Ces personnes sont à la recherche d'un local.

QUESTIONS DIVERSES :

- Le repas de Noël de nos plus anciens villageois et du Conseil Municipal aura lieu :
Le samedi 01^{er} décembre 2018 à 12 h.
- La vente des brioches pour l'APEI se déroulera du 01^{er} au 07 Octobre 2018.
- La dernière facture d'électricité montre un coût très élevé voire anormal de notre éclairage public, notamment dans la rue du Château. Une enquête est en cours afin d'en connaître la cause.
- Demande de la commission « Eau de source » de fixer une date de réunion.
- Les bactéries achetées pour nettoyer le lavoir, rue Charles Nodier, s'avèrent plutôt efficaces.
- Remerciements à Mr Jean BELLERAUT et Mr Rodolphe CAGNE pour avoir rebouché quelques trous sur le chemin des Vignes.
- Afin d'être aux normes de sécurité concernant les nombreuses bouteilles de gaz, il va être nécessaire d'acheter un casier pour pouvoir les entreposer à l'extérieur.
- Un avis est lancé au propriétaire du chien, qui fait ses besoins régulièrement, dans la rue du Château, de faire le nécessaire afin de ne pas gêner les riverains.
- Le 2^{ème} panneau « Attention enfants » va être posé rue du Champ-au-Loup.
- Désormais, la commune de Quintigny ne dispose plus de la clé de l'entreprise FAMY pour déposer les déchets inertes.
- Une visite du village va être réalisée afin de recenser les lampadaires défectueux.

La séance est levée à 22h30

Vu pour être affiché le 12 septembre 2018, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 12 septembre 2018

Sceau de la mairie



La secrétaire de séance
Nathalie FORTIN

Handwritten signature of Nathalie Fortin in blue ink.

Le Maire,
Yves MOINE

Handwritten signature of Yves Moine in blue ink.